
CONSEIL SYNDICAL du 12 octobre 2020

Rapport n° 20201012 - 14

Objet : Budget du SMEA31 – Décision modificative n°2 – Exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 a été voté le 19 décembre 2019, le compte administratif le 25 mai 2020 et la décision modificative n°1, reprenant les résultats 2019, le même jour. Il convient d'effectuer des réajustements sur les crédits entre chapitres pour les budgets suivants : budget principal, eau potable, assainissement collectif et microcentrale. Cela fait donc l'objet d'une décision modificative n°2.

Cette décision modificative se caractérise uniquement par des opérations d'ordre avec des crédits d'amortissements, des modifications de crédits sur les opérations d'investissement, et des crédits pour les admissions en non valeurs.

1 - BUDGET PRINCIPAL - M52

En fonctionnement, les modifications budgétaires et nouveaux crédits s'équilibrent à 44 818€.

En investissement, les modifications budgétaires, s'élèvent à -25 461€.

2 - BUDGET EAU POTABLE – M49 (HT)

En fonctionnement, les modifications budgétaires et nouveaux crédits s'équilibrent à 11 870€.

La section d'investissement s'équilibre à -2 441 922€.

3 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – M49 (HT)

En fonctionnement, les modifications budgétaires et nouveaux crédits s'élèvent à 0€.

En investissement, la section s'équilibre à -300 000€

4 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – M49 (HT)

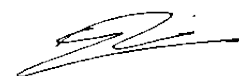
Pas de DM2 pour ce budget, dont les crédits votés en DM1 sont suffisants.

5 - BUDGET MICRO CENTRALE – M4 (HT)

En fonctionnement, les modifications budgétaires et nouveaux crédits s'élèvent à -37 744€.

En investissement, la section s'équilibre à 32 000€

Tel se présente dans son ensemble le projet de décision modificative n° 2 du budget 2020 sur lequel il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

Annexe : DM2 par chapitre et par budget

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	2 655 030,00		21 500,00		2 655 030,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	16 965 582,00		25 000,00		16 965 582,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	RSA					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (5)	409 452,00		-21 778,00		409 452,00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		20 030 064,00		24 722,00		20 030 064,00
66	CHARGES FINANCIERES	56 800,00				56 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)	59 000,00				59 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (5)	70 000,00		132 757,00		70 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 215 864,00		157 479,00		20 215 864,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	314 681,26				314 681,26
042	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 926 250,00		-112 661,00		1 926 250,00
043	OPERATIONS D ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D EXPLOITATION (4)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 240 931,26		-112 661,00		2 240 931,26
TOTAL		22 456 795,26		44 818,00		22 456 795,26
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						22 456 795,26

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (6)	164 671,00				164 671,00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	RSA					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	16 498 186,00		38 000,00		16 498 186,00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (6)	4 883 940,00				4 883 940,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (6)	126 012,00				126 012,00
Total des recettes de gestion courante		21 672 809,00		38 000,00		21 672 809,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (6)	18 806,00		6 818,00		18 806,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (6)	20 000,00				20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 711 615,00		44 818,00		21 711 615,00
042	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	525 000,00				525 000,00
043	OPERATIONS D ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D EXPLOITATION (4)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		525 000,00				525 000,00
TOTAL		22 236 615,00		44 818,00		22 236 615,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						220 180,26
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						22 456 795,26

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 715 931,26	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département..
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	RSA					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (8)	464 055,36		20 000,00		464 055,36
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(y compris programmes) (8)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(y compris programmes) (8)	1 873 525,74		-65 000,00		1 873 525,74
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(y compris programmes) (4)(8)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(y compris programmes) (8)	7 435 158,72		19 539,00		7 435 158,72
Total des dépenses d'équipement		9 772 739,82		-25 461,00		9 772 739,82
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (8)	75 000,00				75 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	45 100,00				45 100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES -REGIES NON PERSONNALISEES) (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (8)	20 000,00				20 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières		140 100,00				140 100,00
45...1	Total des opé.pour compte de tiers(6)					
Total des dépenses réelles d'investissement		9 912 839,82		-25 461,00		9 912 839,82
040	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)	525 000,00				525 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)	400 000,00				400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		925 000,00				925 000,00
TOTAL		10 837 839,82		-25 461,00		10 837 839,82
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						2 024 546,85
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						12 862 386,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010 018	REVENU MINIMUM D'INSERTION RSA					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (11)	2 772 756,40				2 772 756,40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (4)	3 819 000,00				3 819 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (11)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (11)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (11)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)(11)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (11)			87 200,00		
Total des recettes d'équipement		6 591 756,40		87 200,00		6 591 756,40
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	412 980,53				412 980,53
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)	3 196 718,48				3 196 718,48
138	AUTRES SUBVENT. INVEST NON TRANSF (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES -REGIES NON PERSONNALISEES) (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (11)	20 000,00				20 000,00
024	PRODUIT DES CESSIONS D IMMOBILISATIONS RECETTES					
Total des recettes financières		3 629 699,01				3 629 699,01
45...2	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
Total des recettes réelles d'investissement		10 221 455,41		87 200,00		10 221 455,41

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (9)	314 681,26				314 681,26
040	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (9)	1 926 250,00		-112 661,00		1 926 250,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	400 000,00				400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 640 931,26		-112 661,00		2 640 931,26

TOTAL	12 862 386,67		-25 461,00		12 862 386,67
--------------	----------------------	--	-------------------	--	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					
--	--	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					12 862 386,67
---	--	--	--	--	----------------------

Pour Information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 715 931,26
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

BUDGET EAU

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 768 129,00		550 485,00		9 768 129,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 508 949,00				6 508 949,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 199 054,00				2 199 054,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 588 349,00		-51 093,00		1 588 349,00
	Total des dépenses de gestion des services	20 064 481,00		499 392,00		20 064 481,00
66	CHARGES FINANCIERES	353 200,00		55 000,00		353 200,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	296 000,00				296 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)	141 523,00				141 523,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	20 855 204,00		554 392,00		20 855 204,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 038 466,45				7 038 466,45
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	3 664 162,00		-542 522,00		3 664 162,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	10 702 628,45		-542 522,00		10 702 628,45
	TOTAL	31 557 832,45		11 870,00		31 557 832,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

31 557 832,45

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	470 500,00				470 500,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	15 803 967,00		146 976,00		15 803 967,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 420,00				15 420,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 674 500,00		-268 000,00		6 674 500,00
	Total des recettes de gestion des services	22 964 387,00		-121 024,00		22 964 387,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	269 875,00		132 894,00		269 875,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)	88 000,00				88 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	23 322 262,00		11 870,00		23 322 262,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 136 850,00				1 136 850,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	1 136 850,00				1 136 850,00
	TOTAL	24 459 112,00		11 870,00		24 459 112,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

31 557 832,45

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	9 565 778,45
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 100,00		600,00		47 100,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 143 016,50		358 000,00		1 143 016,50
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	18 054 641,34		-2 938 522,00		18 054 641,34
	Total des opérations d'équipement	19 244 757,84		-2 581 922,00		19 244 757,84
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 093 700,00		140 000,00		1 093 700,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 093 700,00		140 000,00		1 093 700,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)	7 669,73				7 669,73
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 346 127,57		-2 441 922,00		20 346 127,57
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 136 850,00				1 136 850,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	400 000,00				400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 536 850,00				1 536 850,00
	TOTAL	21 882 977,57		-2 441 922,00		21 882 977,57

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 170 960,51
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 053 938,08

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 686 945,80				1 686 945,80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	6 494 500,00		-1 900 000,00		6 494 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			600,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	8 181 445,80		-1 899 400,00		8 181 445,80
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	80 340,00				80 340,00
106	RESERVES (7)	5 566 985,83				5 566 985,83
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	56 648,00				56 648,00
	Total des recettes financières	5 703 973,83				5 703 973,83
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)	65 890,00				65 890,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 951 309,63		-1 899 400,00		13 951 309,63
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	7 038 466,45				7 038 466,45
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	3 664 162,00		-542 522,00		3 664 162,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	400 000,00				400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 102 628,45		-542 522,00		11 102 628,45
	TOTAL	25 053 938,08		-2 441 922,00		25 053 938,08

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 053 938,08

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	9 565 778,45

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

ASST

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 981 609,11		367 100,00		8 981 509,11
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 977 477,00				5 977 477,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 700 370,00				1 700 370,00
85	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	941 250,00		-163 432,00		941 250,00
	Total des dépenses de gestion des services	17 600 606,11		203 668,00		17 600 606,11
66	CHARGES FINANCIERES	2 018 598,00		78 709,00		2 018 598,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	445 000,00		225 733,00		445 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)	185 000,00		159 100,00		185 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	20 249 204,11		667 210,00		20 249 204,11
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	8 617 405,00		-485 604,00		8 617 405,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	8 617 405,00		-485 604,00		8 617 405,00
	TOTAL	28 866 609,11		181 706,00		28 866 609,11

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 28 866 609,11

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	16 000,00				16 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	20 950 057,00		-132 244,00		20 950 057,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	942 448,00				942 448,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 973 500,00				1 973 500,00
	Total des recettes de gestion des services	23 882 005,00		-132 244,00		23 882 005,00
76	PRODUITS FINANCIERS	157 759,00				157 759,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	430 920,00		313 950,00		430 920,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)	128 000,00				128 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	24 598 684,00		181 706,00		24 598 684,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 149 100,00				2 149 100,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	2 149 100,00				2 149 100,00
	TOTAL	26 747 784,00		181 706,00		26 747 784,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 118 825,11

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 28 866 609,11

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	6 468 305,00
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	483 585,61				483 585,61
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 484 031,89		534 000,00		3 484 031,89
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 632 688,20		-248 486,00		17 632 688,20
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	21 600 305,70		285 514,00		21 600 305,70
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			2 475,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 249 731,00		105 188,00		4 249 731,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 249 731,00		107 663,00		4 249 731,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 850 036,70		393 177,00		25 850 036,70
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	2 149 100,00				2 149 100,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000,00				200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 349 100,00				2 349 100,00
	TOTAL	28 199 136,70		393 177,00		28 199 136,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 199 136,70
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 261 426,71				6 261 426,71
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	5 354 000,00		755 733,00		5 354 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			10 864,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	11 615 426,71		766 597,00		11 615 426,71
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	326 810,00				326 810,00
106	RESERVES (7)			112 084,00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	326 810,00		112 084,00		326 810,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	11 942 236,71		878 681,00		11 942 236,71
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	8 617 405,00		-485 504,00		8 617 405,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	200 000,00				200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 817 405,00		-485 504,00		8 817 405,00
	TOTAL	20 759 641,71		393 177,00		20 759 641,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 439 494,99
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 199 136,70
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	6 468 305,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

MICRO CENTRALE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 000,00				2 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	131 688,00		-69 744,00		131 688,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 293,00				17 293,00
	Total des dépenses de gestion des services	150 981,00		-69 744,00		150 981,00
66	CHARGES FINANCIERES	7 700,00				7 700,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00				100,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	158 781,00		-69 744,00		158 781,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	257 300,00		32 000,00		257 300,00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	15 000,00				15 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	272 300,00		32 000,00		272 300,00
	TOTAL	431 081,00		-37 744,00		431 081,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

431 081,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	130 744,67		-37 744,00		130 744,67
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	130 744,67		-37 744,00		130 744,67
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	130 744,67		-37 744,00		130 744,67
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	5 000,00				5 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	5 000,00				5 000,00
	TOTAL	135 744,67		-37 744,00		135 744,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

295 336,33

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

431 081,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	267 300,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	436,60				436,60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	255 000,00		32 000,00		255 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	255 436,60		32 000,00		255 436,60
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 300,00				12 300,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	12 300,00				12 300,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	267 736,60		32 000,00		267 736,60
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	5 000,00				5 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00				5 000,00
	TOTAL	272 736,60		32 000,00		272 736,60

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	317 513,56
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	590 250,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	317 950,56				317 950,56
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	317 950,56				317 950,56
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	317 950,56				317 950,56
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	257 300,00		32 000,00		257 300,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	15 000,00				15 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	272 300,00		32 000,00		272 300,00
	TOTAL	590 250,56		32 000,00		590 250,56

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	590 250,56

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	267 300,00
---	------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.